
L'an DEUX-MILLE-VINGT-TROIS, le TREIZE du mois de NOVEMBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 06 novembre 2023.

Présents : Madame LAMARQUE, Messieurs BOLTZ, CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER, MUNIER et ROVIERO.

Membre ayant donné procuration : Mme VANNI à M. ROVIERO

Membre absent excusé : M. SCHWEIZER

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et BOURDY et Mmes LIEBGOTT et SALIOU.

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

DB 2023-104 - Campagne d'isolation thermique – Modification du règlement d'intervention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de se prononcer favorablement sur les modifications proposées par la « Commission Logement et Cadre de Vie » concernant l'attribution de subventions pour la réalisation de travaux d'isolation thermique des murs par l'extérieur et d'isolation des combles perdus,
- Et ADOPTE le règlement d'attribution modifié en conséquence pour une mise en application à compter du 1^{er} décembre 2023.

DB 2023-105 - Campagne ravalement de façades – Modification du règlement d'intervention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de se prononcer favorablement sur les modifications proposées par la Commission « Logement et Cadre de Vie » pour l'attribution de subventions dans le cadre de l'opération « Ravalement de Façades »,
- Et ADOPTE le règlement d'attribution modifié en conséquence pour une mise en application à compter du 1^{er} décembre 2023.

DB 2023-106 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de la Campagne d'Isolation Thermique, pour un montant total de 634 €.

DB 2023-107 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 16 053 €.

DB 2023-108 - Aide Mosellane à l'Immobilier d'Entreprise (AMIE57) – Modification du règlement d'intervention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'adopter les modifications proposées par le Département de la Moselle au règlement d'attribution de l'aide à l'immobilier d'entreprises,
- Et AUTORISE le Président à signer l'avenant à la convention de délégation de compétences à intervenir.

DB 2023-109 - Parc d'Activités Communautaire « Deux Rivières » - Cession d'un terrain à la Société « Design Plâtre »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE la cession d'un terrain situé sur le ban de Rosselange, cadastré section 11 parcelle n°613, d'une superficie de 1 700 m², au profit de la Société « DESIGN PLÂTRE » domiciliée à MAIZIERES-LES-METZ (57280), 2 rue Ambroise Thomas, représentée par Monsieur AKKAYA Ahmet ou à toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- FIXE le prix de cette cession à 23,00 €/m² HT,
- AUTORISE le Président à signer tous les documents se rapportant à cette cession,
- Et DÉCIDE d'annuler la délibération du 10 mai 2021 autorisant la cession de cette même parcelle au profit de la Société « ISOTECH », domiciliée à ROSSELANGE (57780), rue de l'Avenir.

DB 2023-110 - Etablissement Public Foncier du Grand Est – Convention de mise à disposition d'un bien immobilier – Commune d'Amnéville – Site « AMREF » - Secteur du Crassier (Golf) – Avenant n° 1

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de signer un avenant n° 1 à la convention passée entre l'Etablissement Public Foncier du Grand Est et la Ville d'Amnéville en date du 10 mars 2011 pour la mise à disposition d'un certain nombre d'emprises non bâties dans l'emprise du site « AMREF » situé sur les bans de Rombas et d'Amnéville,
- Et AUTORISE le Président à signer cet avenant.

**DB 2023-111 - Mobilité – Développement de la pratique cyclable – Aide à l'acquisition de vélos
Versement de l'aide**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre du dispositif d'aide à l'acquisition de vélos, pour un montant total de 350 €.

DB 2023-112 - Réalisation d'une cuisine centrale – Etude d'opportunité et de faisabilité - Attribution du marché

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer le marché à « CANOPEE Associés », 3 Rue de Vielle – 75008 Paris, qui apparait comme la mieux disante au regard de l'analyse effectuée, pour un montant de 35 559 € TTC,
- Et AUTORISE le Président à signer le marché à passer à cet effet.

DB 2023-113 - Marché de gestion des déchèteries – Lot n° 4 – Avenant de prolongation

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de passer un avenant n°2 au marché de gestion des déchèteries, et notamment le lot n° 4 – « Traitements des gravats », attribué à Tri Service Recyclage – Hameau Brabant – 54560 ANDERNY, afin de prolonger le marché de 5 mois à compter du 1^{er} novembre 2023, jusqu'au 31 mars 2024, pour un montant de 17 766,77 € HT (marché initial + avenant 1 + avenant 2),
- Et AUTORISE le Président à signer cet avenant.

DB 2023-114 - Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le Service « Missions Intérim et Territoires » du Centre de Gestion Départemental de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de passer une convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par la « Mission Intérim et Territoires » du Centre de Gestion Départemental de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle,
- AUTORISE le Président à signer cette convention, ainsi que les documents y afférents,
- AUTORISE le Président à faire appel, le cas échéant, au service de missions temporaires du Centre de Gestion Départemental de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle, en fonction des nécessités de service,
- Et DÉCIDE que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le Centre de Gestion Départemental de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle, seront autorisées après avoir été prévues au Budget.

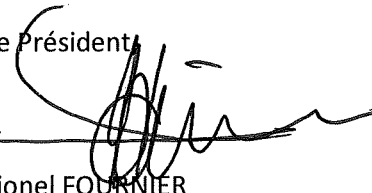
8. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités
- Tableau de bord financier
- Tableau de bord « Ordures Ménagères »
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades »
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat »
- Tableau de bord « Isolation thermique »
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme »
- Tableau de bord « Petite Enfance »
- Tableau de bord « Action sociale »
- Tableau de bord « Maisons France Services »
- Tableau de bord « Aide aux équipements de développement durable »
- Tableau de bord « Fonds de concours pour la transition écologique et énergétique »
- Tableau de bord « Mobilité »
- Autres communications

Le Président remercie les Vice-Présidents pour leur présence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h10.

Approuvé lors de la séance du

Le Président

 Lionel FOURNIER

